



Wallonie

Le Vice-Président

08 MAI 2013

Fédération des CPAS
Monsieur Claude EMONTS
Président
Rue de l'Etoile 14
5000 NAMUR

Nos Réf. : JMN/JeL/BeR/OIK/VaN/13-70488.1

Contact : Cellule Fonction publique
Olivier Kinnen
02/801.76.38

Namur, le 07 MAI 2013

Concerne : Pénurie d'infirmières - continuité du service public et des maisons de repos

Monsieur le Président,

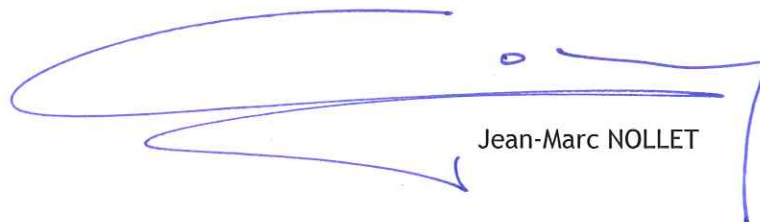
Votre courrier du 24 avril relatif à l'objet sous rubrique m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

La situation que vous dénoncez relève de la compétence du Ministre wallon de l'Emploi, Monsieur André ANTOINE, qui a la tutelle sur l'administration chargée d'octroyer les permis de travail en Région wallonne.

Le revirement de cette administration dans différents dossiers qui, jusqu'à présent, ne présentaient pas de problème, me pose aussi question en termes de continuité du service public et j'ai déjà alerté le Ministre de l'Emploi, à plusieurs reprises depuis février dernier, sur l'interprétation plus que contestable de la législation faite récemment par son administration ainsi que sur les graves conséquences de ces blocages persistants pour les personnes et les institutions concernées.

Il me revient, suite à un contact récent entre mon cabinet et celui du Ministre Antoine, que ce dernier envisage de saisir le Gouvernement wallon du problème. A cette occasion, je compte à nouveau plaider pour que la pratique qui a prévalu jusqu'ici en matière d'octroi des permis soit maintenue le temps de trouver une solution structurelle, dans l'hypothèse où cela s'avérerait nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc NOLLET